

arr., 7 l. N.-E. d'Argentan; chambre consult. des manuf.; poste; fabr. considérables de toiles de cretonne, occupant blanchisseries, tanneries. 3,795 h.

**VIMY**, vg. de Fr., dép. du Pas-de-Calais; arr., 3 l. N. et poste d'Arras. 1,100 h.

**VINADIO**, bourg des Etats sardes; div., prov., 7 l. S.-O. de Coni, sur la Stura. 2,600 h. Bains d'eaux therm.

**VINAGRE** (rio), riv. de Colombie, dép. du Cauca, Nouvelle-Grenade; source au volcan de Purace, et son embouch. dans le Cauca; elle est remarquable par les acides sulfuriques et muriatiques que contiennent ses eaux, et par une très-belle cascade.

**VINAY**, bourg de Fr., dép. de l'Isère, chef-l. de cant.; arr., 2 l. N.-E. et poste de S.-Marcellin. 2,500 h.

**VINAMARCA**, lac considérable du Pérou, dép. de Cuzco; c'est une partie du lac Titicaca dont il est séparé par une longue presqu'île.

**VINAROS**, v. d'Espagne, Valence, prov. de Castellon de la Plana, près de l'embouchure de l'Ebre, 37 l. S.-O. de Barcelone; belle église paroissiale, hôpital, chantier de construction; commerce de cabotage pour eau-de-vie et sel; pêche considérable. 10,000 h.

**VINASPRE**, bourg d'Espagne, prov. de Logrono, 2 l. O. de Viana. 1,980 h.

**VINCA**, v. de Fr., dép. des Pyrénées-Or., chef-l. de cant.; arr., 2 l. E. de Prades, poste de Perpignan; elle est mal bâtie, mal percée, et entourée de murailles flanquées de tours. Des ruisseaux d'eau limpide parcourent la plupart des rues, et y entretiennent la fraîcheur et la propreté. 2,015 h.

**VINCELLES**, vg. de Fr., dép. du Jura; arr., 2 l. S.-O. et poste de Lons-le-Saulnier, cant. de Beaufort. 620 h. — *Autre*, Marne; arr., 6 l. O. d'Épernay, cant. et poste de Dormans. 470 h. — *Autre*, Saône-et-Loire; arr., cant., 1 l. N. et poste de Louhans. 430 h. — *Autre*, Yonne; arr., 3 l. S. et poste d'Auxerre, cant. de Coulanges-la-Vineuse. 535 h.

**VINCELOTTES**, vg. de Fr., dép. de l'Yonne; arr., 3 l. S. et poste d'Auxerre, cant. de Coulanges-la-Vineuse; éducation en grand des abeilles; commerce de vins de son territ. 480 h.

**VINCENNES**, v. des Etats-Unis, Etat d'Indiana, chef-l. du comté de Knox, 40 l. S.-O. d'Indianapolis; moulins à vapeur; commerce de pelleterie très-important. 1,810 h. — *Autre*, vg. de Fr., dép. de la Seine, à l'entrée du bois du même nom, chef-l. de cant.; arr., 3 l. N.-E. de Sceaux, poste; belles maisons de campagne; château-fort qui date du règne de Louis-le-Jeune. D'abord maison de plaisance où, au 14<sup>e</sup> siècle, nos rois venaient se soulacier et s'ebautre, ensuite prison d'état jusqu'en 1814, ce château est aujourd'hui le dépôt d'un matériel considérable d'artillerie. Foire, pour mérinos, le 3 juin. Fête patronale le 15 août et le dimanche suivant. Marchés aux porcs les 2, 3 et 4 novembre, aux fourrages les mardi et vendredi de chaque semaine. Le bois de Vincennes a 2,000 arpens de superficie, est clos de murs, percé en tous sens de superbes allées, et offre de délicieuses promenades très-fréquentées, dans la belle saison, par les habitants de Paris. 2,194 h.

**VINCENT**, vg. de Fr., dép. du Jura; arr., 9 l. S. de Dôle, cant. de Chaumergy, poste de Scellières. 500 h. — *Autre* (le fort S.), B.-Alpes; arr., 6 l. O. et poste de Barcelonnette, cant. du Lauzet. 625 h. — *Autre* (S.), Cantal; arr., 4 l. E. et poste de Mauriac, cant. de Salers. 1,370 h. — *Autre*, Hérault; arr., 4 l. N.-E. et poste de S.-Pons-de-Tommières, cant. d'Olargues. 1,535 h. — *Autre*, Haute-Loire; arr., 2 l. N. et poste du Puy, cant. de S.-Paulien. 1,415 h. — *Autre*, Puy-de-Dôme; arr., 2 l. O. et poste d'Issoire, cant. de Champeix. 510 h. — *Autre* (S.), l'une des petites Antilles, 8 l. S.-O. de Ste-Lucie; belle, bien arrosée, et fertile en sucre renommé, café, cacao, coton, indigo, tabac, etc. Cette île est sujette à de terribles éruptions volcaniques. 25,000 h. Chef-l., Kingston. Possession anglaise. — *Autre*, l'une des îles du cap Vert; elle est inhabitée. — *Autre*, golfe sur la côte S. de la Nouv.-Hollande. — *Autre*, baie de Patagonie, côte N. de la terre de Feu. — *Autre*, cap, formant la côte S.-O. du Portugal. — *V.-de-Barrès* (S.), vg. de Fr., dép. de l'Ardeche; arr., 4 l. S.-E. de Privas, cant. de Rochemaure. 535 h. — *Poste de Montélimart* (Drôme). — *V.-de-Boisset* (S.), Loire;

arr., 1/4 l. S.-E. et poste de Roanne, cant. de Perreux. 740 h. — *V.-de-Connazac* (S.), Dordogne; arr., 2 l. S. et poste de Ribérac, cant. de Neuvic. 860 h. — *V.-de-Cosse* (S.), Dordogne; arr., 3 l. O. et poste de Sarlat, cant. de S.-Cyprien. 510 h. — *V.-de-Durfort* (S.), Ardèche; arr., 2 l. N. et poste de Privas. 650 h. — *V.-de-Gy* (S.), Cher; arr., 10 l. O. de Bourges, cant. et poste de Vierzon. 615 h. — *V.-de-Mereuse* (S.), Isère; arr., 7 l. N.-E. de Grenoble, cant. et poste du Touvet. 450 h. — *V.-de-Paule* (S.), Gironde; arr., 4 l. N.-E. et poste de Bordeaux, cant. du Carbon-Blanc. 520 h. — *V.-de-Pertignas* (S.), Gironde; arr., 5 l. S.-E. de Libourne, cant. de Pujols, poste de Castillon. 835 h. — *V.-de-Reins* (S.), Rhône; arr., 7 l. O. de Villefranche-sur-Saône, cant. de S.-Nizier-d'Azergues. 1,140 h. — *Poste de S.-Symphorien-de-Lay* (Loire). — *V.-de-Rivedolt* (S.), bourg, Lot; arr., 4 l. O. de Cahors, cant. de Luzech, poste de Castelfranc. 1,085 h. — *V.-de-Tyrosse* (S.), vg., Landes, chef-l. de cant.; arr., 6 l. O.-S.-O. et poste de Dax. 600 h. — *V.-de-Xaintes* (S.), Landes; arr., cant., 1/2 l. O. et poste de Dax. 1,050 h. — *V.-des-Landes* (S.), Loire-Infér.; arr., 3 l. S.-O. et poste de Châteaubriant, cant. de Derval. 1,120 h. — *V.-des-Prés* (S.), Saône-et-Loire; arr., 7 l. N.-O. de Mâcon, cant. et poste de Cluny. 340 h. — *Autre*, Sarthe; arr., cant., 1 l. S. et poste de Mamers. 1,200 h. — *V.-du-Boulay* (S.), Eure; arr., 2 l. O. et poste de Bernay, cant. de Thiberville. 670 h. — *V.-du-Lorouer* (S.), Sarthe; arr., 6 l. O. de S.-Calais, cant. de Lucé-le-Grand, poste de la Chartre. 1,740 h. — *V.-en-Bresse* (S.), Saône-et-Loire; arr., 3 l. O. et poste de Louhans, cant. de Montereau. 600 h. — *V.-et-Bannes* (S.), Lot; arr., 7 l. N. de Figeac, cant. et poste de S.-Geré. 1,100 h. — *V.-Jalmoutier* (S.), Dordogne; arr., 4 l. O. et poste de Ribérac, cant. de S.-Aulaye. 450 h. — *V.-la-Châtre* (S.), Deux-Sèvres; arr., cant., 2 l. E. et poste de Melle. 875 h. — *V.-les-Braguy* (S.), Saône-et-Loire; arr., 4 l. N.-O. de Charolles, cant. de Palings, poste de Paray-le-Monial. 640 h. — *V.-l'Espinasse* (S.), Tarn-et-Garonne; arr., cant., 3 l. O. et poste de Moissac. 450 h. — *V.-Mira-vail* (S.), Basses-Alpes; arr., 4 l. O. et poste de Sisteron, cant. de Noyers. 710 h. — *V.-Sterlange* (S.), Vendée; arr., 8 l. E. de Bourbon-Vendée, cant. et poste de Chantonay. 525 h. — *V.-sur-Graon* (S.), Vendée; arr., 9 l. E. des Sables-d'Olonne, cant. des Moutiers-les-Mauxfaits, poste d'Avrillé. 400 h. — *V.-sur-Jard* (S.), Vendée; arr., 6 l. E. des Sables-d'Olonne, cant. de Talmont, poste d'Avrillé. 495 h. — *V.-sur-Oust* (S.), Morbihan; arr., 12 l. E. de Vannes, cant. d'Allaire. 1,040 h. Poste de Redon (Ille-et-Vilaine).

**VINCEY**, vg. de Fr., dép. des Vosges; arr., 3 l. E. de Mirecourt, cant. et poste de Charmes. 735 h.

**VINCHIATURO**, bourg du roy. de Naples, prov. de Sannio; distr., 2 l. S. de Campo-Basso. 3,100 h.

**VINCI**, comm. de Toscane; prov., 5 l. O. de Florence. 5,400 h.

**VINDAU**, v. et port de la Russie d'Europe, gouv. de Courlande, 38 l. O. de Mitau; commerce de bois, grains, lin et chanvre. 3,000 h.

**VINDECY**, vg. de Fr., dép. de Saône-et-Loire; arr., 7 l. O. de Charolles, cant. et poste de Marcigny. 450 h.

**VINDEFONTAINE**, vg. de Fr. dép. de la Manche; arr., 9 l. N. de Coutances, cant. de la Haye-du-Puits, poste de Carentan. 955 h.

**VINDELLE**, vg. de Fr., dép. de la Charente; arr., 2 l. N. et poste d'Angoulême, cant. d'Hiersac. 850 h.

**VINEMERVILLE**, vg. de Fr., dép. de la Seine-Infér.; arr., 7 l. N.-O. d'Yvetot, cant. de Valmont, poste de Cany. 435 h.

**VINES**, vg. de Fr., dép. de l'Aveyron; arr., 13 l. N. d'Espalion, cant. de Ste-Geneviève, poste de Mur-de-Barrez. 525 h.

**VINEUIL**, vg. de Fr., dép. de l'Indre; arr., 2 l. N. de Châteauroux, cant. et poste de Levroux. 725 h. — *Autre*, Loir-et-Cher; arr., cant., 1 l. E. et poste de Blois. 2,985 h.

**VINEUSE** (la), vg. de Fr., dép. de Saône-et-Loire; arr., 7 l. N.-O. de Mâcon, cant. et poste de Cluny. 580 h.

**VINEZAC**, vg. de Fr., dép. de l'Ardeche; arr., cant., 3/4 de l. E. et poste de Largentière. 880 h.